



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE D'ÉTUDES
DE LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

PROGRAMME

RÉINVENTER LE

SPORT

EN DÉTENTION

21
NOV

2023

CAMPUS CONDORCET

Centre de colloques - Auditorium 150
Place du Front populaire, Aubervilliers

L'accès à la pratique sportive en détention constitue un enjeu important de la mission de réinsertion des personnes détenues. Elle répond à des préoccupations de santé physique et mentale. Elle peut également être pensée et utilisée comme un outil de prévention de la récidive dans ses dimensions ludiques et éducatives. Discuter de la pratique sportive en détention conduit à croiser des questions d'infrastructures, de moyens et de partenariats (notamment avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques). D'autres enjeux centraux dépassent les terrains de sport et sont au cœur des axes de travail de la direction de l'administration pénitentiaire : santé, prévention de la violence, insertion, récidive...

Cette journée d'études rassemble des professionnels de l'administration pénitentiaire et des chercheurs pour mettre en perspective études, pratiques, projets et réflexions autour du sport en détention, **notamment à l'horizon des Jeux Olympiques 2024.**



9 h00 - 9 h 30 **Accueil des participants**

9 h 30 – 9 h 45 **Exercice de relaxation**

Animateur : Laurent Vigne, surveillant moniteur de sport, centre pénitentiaire de Fresnes.

9h45 - 10 h 00 **Introduction institutionnelle**

Laurent Ridel, directeur de l'administration pénitentiaire.

10 h 00 – 10 h 20 **Quiz interactif : déconstruire les clichés du sport en détention (entre images et réalité)**

Animatrice: Marjolaine Martin, ingénieure pédagogique, bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, direction de l'administration pénitentiaire.

10h20 - 11h00 **Regards croisés sur le sport en détention**

Animateur : Ghislain Gabalda, chef de section recherche, bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, direction de l'administration pénitentiaire.

Intervenants :

- Jean-Lucien Sanchez, chargé de recherches en histoire, bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, direction de l'administration pénitentiaire.

- Laurent Gras, chef d'unité de l'observation de la formation, École nationale d'administration pénitentiaire.

- Discussion avec la salle.

11 h 00 - 12 h 30 **Les défis du sport en détention**

Animatrice : Marion Wagner, chargée de recherches en droit, bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, direction de l'administration pénitentiaire.

Intervenants :

- Reinald Fleury, référent national de la politique sportive du pôle activités et partenariats, département des politiques sociales et des partenariats, pôle activités, direction de l'administration pénitentiaire.

- Charlotte Verdot, chargée de projet et d'expertise scientifique, Santé publique France.

- Laurent Vigne, surveillant moniteur de sport, centre pénitentiaire de Fresnes.

- Cindy Von Bueren, cheffe de service adjointe-directrice de la réinsertion au Service pénitentiaire vaudois.

- Discussion avec la salle.

12 h 30 - 14 h 00 **Pause déjeuner**

14 h 00 - 15 h 30

Les outils pour repenser le sport en détention

Animatrice : Alice Brun, chargée de valorisation et de suivi de recherches, bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, direction de l'administration pénitentiaire.

Intervenants :

- Éric Marchetti, enseignant-formateur, Université de Paris-Nanterre.

- Didier Seguillon, enseignant-formateur, Université de Paris-Nanterre.

- Omar Zanna, professeur en Sciences de l'éducation, Université du Mans.

- Laurent Deuze, chef de la section sports et techniques opérationnelles d'intervention, École nationale d'administration pénitentiaire.

- Discussion avec la salle.

15 h 30 - 17 h 00

Atelier design – Que sera le sport en détention en 2030 ?

Animateurs : Anouk Mousset, cheffe de projet transformation écologique, Julien Sipra, chef de section transformation écologique, laboratoire du développement durable, de l'innovation et des bonnes pratiques, direction de l'administration pénitentiaire.

17 h 00

Conclusion

